

Annexe n°2

RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2024

Conseil communautaire du 21 février 2024

Le débat d'orientations budgétaires, prévu à l'article L. 2312-1 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), première étape du cycle budgétaire, permet au Conseil communautaire de débattre sur les orientations budgétaires de la Collectivité.

Conformément aux dispositions de l'article 107 de la loi n°2015-991 du 7 août 2015 et du décret n°2016-841 du 24 juin 2016, le débat d'orientation budgétaire doit s'appuyer sur un rapport sur les orientations budgétaires relatifs aux engagements pluriannuels envisagés ainsi que sur la structure et la gestion de la dette.

La présente note informe les membres du Conseil du contexte économique et de ses impacts sur la Collectivité notamment en termes de dépenses et des équilibres pluriannuels qui en résultent.

Dans ce cadre, les données chiffrées présentées sont des ordres de grandeur visant à aider le Conseil communautaire quant aux décisions budgétaires du budget primitif 2024.

1. Préambule

L'analyse macro-économique qui fixe le contexte d'élaboration budgétaire reste un exercice quelque peu incertain. La situation géopolitique mondiale toujours sous tensions génère par conséquent de nombreuses incertitudes notamment économiques et perturbe les prédictions économiques.

Les perspectives pour l'année 2024 seront donc à nouveau vraisemblablement impactées sans que l'amplitude exacte de ces effets ne puisse être, à ce stade, appréhendée tant sur les perspectives économiques au niveau international, national ou local qu'en matière de recettes et de dépenses de la Communauté de communes.

2. La situation de la Communauté de communes

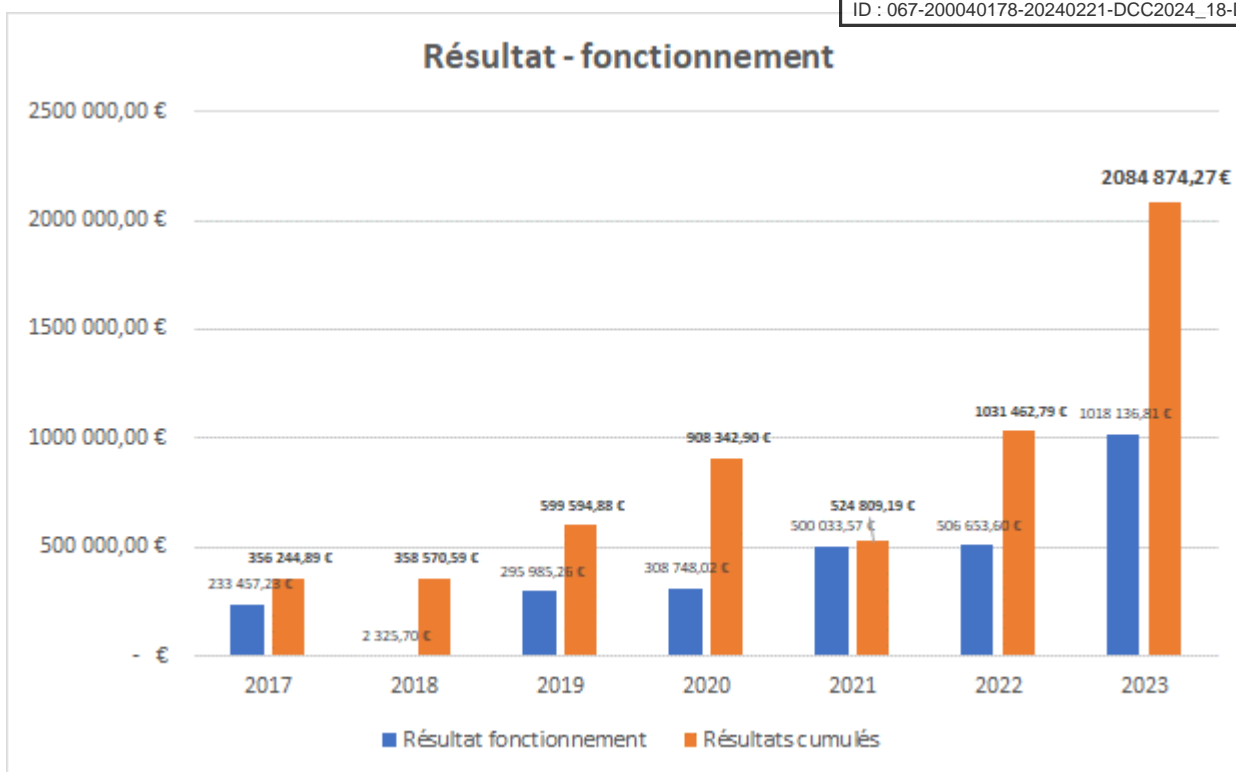
Les résultats 2023 – Budget principal

FONCTIONNEMENT

Dépenses réalisées	4 229 278,07€
Recettes réalisées	<u>5 247 414,88 €</u>
Résultat 2023	1 018 136,81 €
Excédent antérieur reporté	<u>1 066 737,46 €</u>
Résultat cumulé	2 084 874,27 €

La Communauté de communes dégage un résultat de fonctionnement de 506 653,62 euros en 2022 et un résultat cumulé de 2 084 874,27 euros en 2023.

Envoyé en préfecture le 22/02/2024
 Reçu en préfecture le 22/02/2024
 Publié le 22/02/2024
 ID : 067-200040178-20240221-DCC2024_18-DE



L'excédent de fonctionnement tend à augmenter lors des trois derniers exercices et ce à des fins de constitution d'une épargne pour faire face en complément des subventions notifiées aux dépenses d'investissement importantes prévues en 2024 et lors des exercices à venir.

	Etat récapitulatif des dépenses de fonctionnement						
	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
011 - Charges à caractères général	205 982,75 €	244 022,48 €	245 447,44 €	263 480,45 €	224 523,65 €	203 437,62 €	231 817,88 €
012 - Dépenses de personnel	189 809,00 €	206 316,77 €	234 196,60 €	245 124,78 €	276 098,15 €	288 428,43 €	298 500,90 €
014 - Atténuations de produits	71 061,00 €	89 412,00 €	96 952,00 €	2 791 617,00 €	2 793 623,76 €	2 793 354,80 €	2 830 500,00 €
65 - Autres charges de gestion courante	598 540,45 €	736 350,83 €	681 615,39 €	715 243,01 €	741 501,60 €	662 348,06 €	633 053,15 €
66 - Charges financières	35 380,73 €	30 175,50 €	30 194,91 €	39 629,03 €	35 148,59 €	33 897,63 €	28 402,27 €
67 - Charges exceptionnelles	111 413,88 €	188 342,67 €	144 271,43 €	57 281,19 €	10 803,99 €	17 885,96 €	- €
042 - Opérations d'ordre	71 995,45 €	63 786,95 €	97 968,35 €	103 946,61 €	99 897,03 €	252 363,01 €	207 003,87 €
Total	1 284 183,26 €	1 558 407,20 €	1 530 646,12 €	4 216 322,07 €	4 181 596,77 €	4 251 715,51 €	4 229 278,07 €

Les charges de gestion courante sont en baisse de près de 12% par rapport à 2020 dues à des frais de fonctionnement maîtrisés et des contrats renégociés. Les charges de personnel augmentent de 3,5% par rapport à 2025 suite à la revalorisation du point d'indice au 1^{er} juillet 2023 et par la mise en adéquation du RIFSEEP et de la restructuration des ressources humaines.

Chapitre	Etat récapitulatif des recettes de fonctionnement						
	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
013 - Atténuations de charges	- €	- €	12 266,23 €	2 112,86 €	903,58 €	692,37 €	1 683,09 €
70 - Produits des services	5 263,51 €	6 485,82 €	28 372,52 €	55 190,90 €	54 554,62 €	48 785,32 €	64 113,39 €
73 - Impôts et taxes	1 109 080,00 €	1 272 241,00 €	1 358 024,00 €	3 557 131,47 €	3 228 797,09 €	3 377 416,00 €	3 490 156,97 €
74 - Dotations et participations	357 309,86 €	253 372,10 €	405 094,43 €	880 892,94 €	1 356 906,91 €	1 284 066,02 €	1 486 744,12 €
75 - Autres produits	21 753,44 €	22 053,20 €	11 387,53 €	15 037,60 €	21 415,34 €	20 086,32 €	95 489,09 €
77 - Produits exceptionnels	8 828,20 €	532,50 €	3 447,59 €	8 656,32 €	13 004,80 €	19 525,08 €	97 580,22 €
042-Opérations d'ordre	15 405,48 €	6 048,28 €	8 039,08 €	6 048,00 €	6 048,00 €	7 798,00 €	6 348,00 €
Total	1 517 640,49 €	1 560 732,90 €	1 826 631,38 €	4 525 070,09 €	4 681 630,34 €	4 758 369,11 €	5 242 114,88 €

Les recettes réelles sont en hausse de + 10,2 %.

INVESTISSEMENT

Dépenses réalisées	6 476 760,55 €
Recettes réalisées	<u>3 134 561,27 €</u>
Résultat 2023	- 3 342 199,28 €

Report 2023	+ 1 050 926,13 €
Résultat cumulé	- 2 291 273,15 €

Les restes à réaliser de l'année 2023

Etat des restes à réaliser en dépenses 2023	
Frais d'études – modifications documents d'urbanisme	50 897,29
Terrains nus – acquisition pistes cyclables	8 745,22
Autres bâtiments publics – multi-accueil à Hohwiller	27 987,12
Immobilisations en cours Construction– accueil périscolaire à Surbourg	52 318,72
Opération sous mandat – école maternelle Surbourg (part communale)	72 143,02
Immobilisations en cours Construction– accueil périscolaire à Schoenenbourg	421 129,48
Opération sous mandat – école maternelle Schoenenbourg (part communale)	421 129,48
Immobilisations en cours Construction– accueil périscolaire à Betschdorf	1 017 526,44
Immobilisations en cours Construction– accueil périscolaire à Hoffen	65 084,65
Installations générales, aménagements divers – Stratégie Tourisme	157 140,75
Autres immobilisations corporelles	1 856,25
Total	2 295 958,42

Etat des restes à réaliser en recettes 2023	
Pistes cyclables – Fonds de mobilité actives	224 218,00
Autres bâtiments publics – multi-accueil à Hohwiller	105 900,00
Accueil périscolaire à Surbourg- DETR	95 027,00
Accueil périscolaire à Surbourg- CAF	89 800,00
Accueil périscolaire à Surbourg- CEA	48 016,00
Opération sous mandat – école maternelle Surbourg (part communale)	167 505,00
Accueil périscolaire à Schoenenbourg- DETR	210 000,00
Accueil périscolaire à Schoenenbourg- CEA	76 224,00
Accueil périscolaire à Schoenenbourg- CAF Plan mercredi	531 000,00
Accueil périscolaire à Schoenenbourg- Région	39 365,00
Opération sous mandat – école maternelle Schoenenbourg (part communale)	232 391,00
Accueil périscolaire à Betschdorf - DETR	129 500,00
Accueil périscolaire à Betschdorf - CEA	145 084,00
Accueil périscolaire à Betschdorf – Région	111 686,00
Accueil périscolaire à Betschdorf – Aide CAF + Plan mercredi	389 600,00
Total	2 595 316,00

3. Les orientations budgétaires 2024 de la Communauté de communes

a. Les hypothèses d'évolution des dépenses de fonctionnement

D'une manière générale, les dépenses de fonctionnement à prévoir en 2024 seront alignées sur celles de 2023 à l'exception de :

- Prévoir une augmentation des frais de fonctionnement pour les structures périscolaires suite à l'augmentation de périmètre (Surbourg, Schœnenbourg et Betschdorf) : + 50 000 €
- Balayage des pistes cyclables et fauchage des accotements : + 15 000 €
- Frais d'inauguration pour structures créées (accueils périscolaires de Surbourg, Betschdorf et Schœnenbourg) et des aménagements cyclables réalisés : + 15 000 €
- Frais liés à la mise en place d'une conciergerie digitale : + 18 000 €
- Versement d'une subvention au Collège pour l'organisation d'activités pédagogiques : + 5 000 €
- Renforcement de la ligne budgétaire dédiée à la culture : + 5 000 €

Au global, les dépenses de fonctionnement, augmenteront en 2024 d'environ 108 000 euros.

b. Les engagements pluriannuels envisagés - l'enveloppe d'investissement sur 2024 - 2025

Les principales opérations d'investissement sur la période projetée concernent l'achèvement des constructions des structures périscolaires de Surbourg, Betschdorf et Schœnenbourg et la construction de l'accueil périscolaire à Hoffen, la finalisation des aménagements cyclables (axe A et B) du plan vélo et enfin la mise en œuvre de la stratégie de développement touristique du territoire.

Les projets, pour un total, de près de 8,6 millions d'euros s'étalent sur la période de 2024 à 2025 (cf tableaux ci-dessous).

S'agissant des hypothèses de financement, les subventions pour les structures de Betschdorf, Schœnenbourg et Surbourg étant d'ores et déjà notifiées, seules les hypothèses relatives au projet de création d'un accueil périscolaire à Hoffen et à la mise en œuvre de la stratégie touristique du territoire seront abordées

- Intégration des subventions des partenaires :
 - CeA :
 - 15% pour l'aménagement de l'accueil périscolaire à Hoffen au titre du Fonds d'Attractivité d'Alsace (FAA)
 - 30% dans le cadre de l'appel à manifestation d'intérêt (AMI) « investissements dédiés au tourisme de proximité) pour la stratégie de développement touristique
 - L'état :
 - 30% pour l'accueil périscolaire à Hoffen au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (DETR)
 - C.A.F.
 - une perspective de participation à hauteur de 3 300 euros par place créée pour le périscolaire de Hoffen
 - une réflexion quant au déploiement du plan mercredi sur l'ensemble du territoire pouvant générer une aide complémentaire à l'investissement de 300 000 euros

- La Région Grand-Est
 - au titre du soutien à l'amélioration du cadre de vie de 220 000 euros pour les périscolaires de Hoffen

Envoyé en préfecture le 22/02/2024
Reçu en préfecture le 22/02/2024
Publié le 22/02/2024
ID : 067-200040178-20240221-DCC2024_18-DE

- Le FCTVA (16,404%)
- La participation des communes concernées par les projets de structures périscolaires

Investissements projetés et besoins de financement

Envoyé en préfecture le 22/02/2024

Reçu en préfecture le 22/02/2024

Publié le

Dépenses à engager 2023

Dépenses à engager 2024

Dépenses à engager 2025

ID : 067-200040178-20240221-DCC2024_18-DE

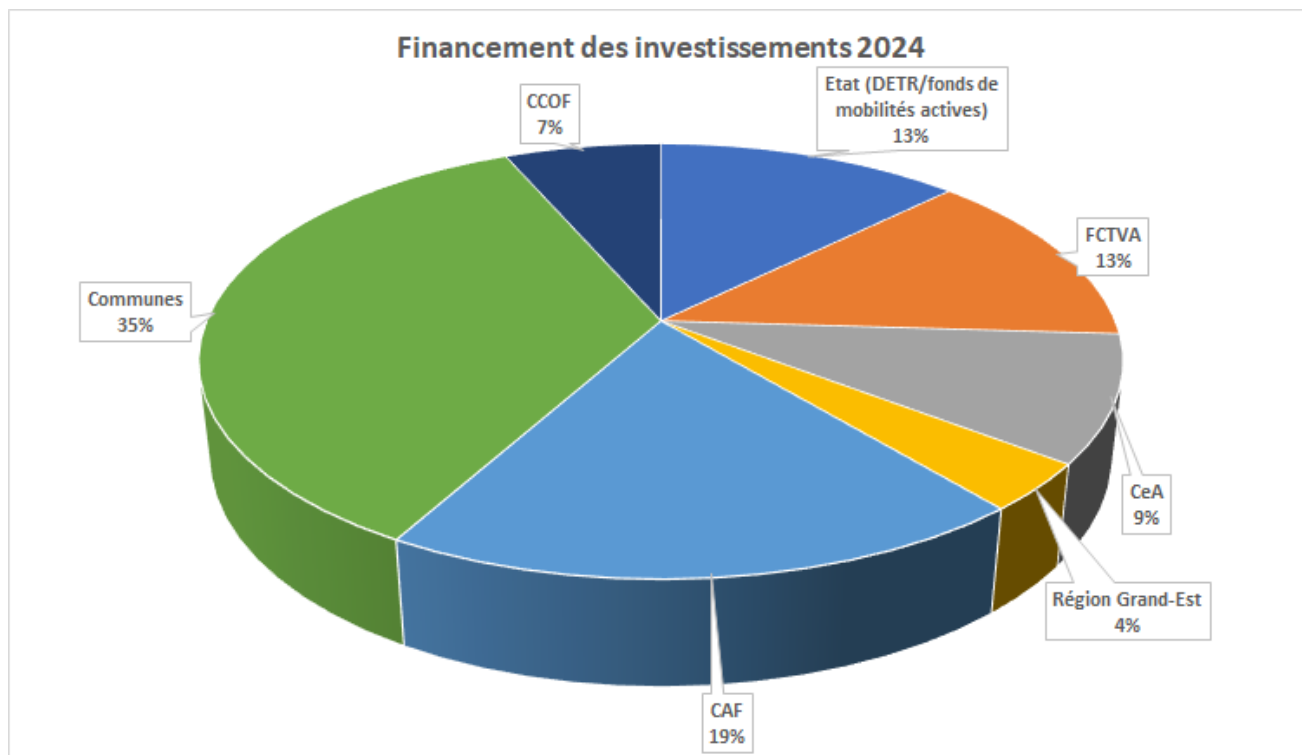
Ecole maternelle et accueil périscolaire à SURBOURG				Dépenses engagées 2020	Dépenses engagées 2021	Dépenses engagées 2022	Dépenses engagées 2023	Dépenses à engager 2024	Dépenses à engager 2025
				114 230,04 €	157 494,29 €	882 934,24 €			
Projet	Coût projet TTC		Recettes totales	Financement 2020	Financement 2021	Financement 2022	Financement 2023	Financement 2024	Financement 2025
Accueil périscolaire Surbourg + avenants	3 272 591,77 €	Part Surbourg	1 426 618,32 €	-	107 178,82 €	427 403,83 €	628 907,56 €	263 128,11 €	-
Projet sous maîtrise d'ouvrage intercommunale		DETR	400 000,00 €	-	120 000,00 €	-	184 973,00 €	95 027,00 €	-
Mobilier		CEA	319 535,00 €	-	159 768,00 €	-	111 751,00 €	48 016,00 €	-
	19 789,45 €	CAF	214 500,00 €	-	-	55 000,00 €	69 700,00 €	89 800,00 €	-
		FCTVA	306 059,75 €	-	12 551,62 €	67 790,22 €	185 822,99 €	39 894,92 €	-
	3 292 381,22 €	Reste à charge CCOF	625 648,15 €	114 230,04 €	242 236,00 €	332 740,19 €	739 032,31 €	318 330,24 €	
Accueil périscolaire BETSCHDORF				Dépenses engagées 2020	Dépenses engagées 2021	Dépenses engagées 2022	Dépenses engagées 2023	Dépenses à engager 2024	Dépenses à engager 2025
				-	-	335 178,87 €	1 048 986,97 €	1 341 547,56 €	
Projet	Coût projet TTC		Recettes Totales	Financement 2020	Financement 2021	Financement 2022	Financement 2023	Financement 2024	Financement 2025
Accueil périscolaire Betschdorf	2 675 733,42 €	DETR	185 000,00 €	-	-	55 500,00 €	-	129 500,00 €	-
Projet sous maîtrise d'ouvrage communale		CEA	356 338,00 €	-	-	178 169,00 €	33 085,00 €	145 084,00 €	-
Mobilier		CAF classique + plan mercredi	597 000,00 €	-	-	47 400,00 €	160 000,00 €	389 600,00 €	-
	50 000,00 €	FCTVA	447 129,31 €	-	-	31 227,69 €	72 503,59 €	343 398,03 €	-
		Région	160 635,07 €	-	-	-	48 948,44 €	111 686,00 €	-
	2 725 733,42 €	Reste à charge CCOF	979 631,04 €	-	-	22 902,20 €	734 449,94 €	222 279,53 €	
Groupe scolaire et accueil périscolaire SCHOENENBOURG				Dépenses engagées 2020	Dépenses engagées 2021	Dépenses engagées 2022	Dépenses engagées 2023	Dépenses à engager 2024	Dépenses à engager 2025
				-	-	76 645,02 €	1 088 292,26 €	2 111 865,96 €	
Projet	Coût projet TTC		Recettes Totales	Financement 2020	Financement 2021	Financement 2022	Financement 2023	Financement 2024	Financement 2025
Accueil périscolaire Schoenenbourg	2 652 194,61 €	SIVOS les Papillons	1 326 097,31 €	-	-	-	350 247,87 €	975 849,44 €	-
Projet sous maîtrise d'ouvrage intercommunale		DETR	300 000,00 €	-	-	-	90 000,00 €	210 000,00 €	-
dont mobilier estimé à 30 000€ HT		CEA (partie bâtiment)	225 262,68 €	-	-	149 776,00 €	-	76 486,68 €	-
		CAF	231 000,00 €	-	-	-	-	231 000,00 €	-
		Aide CAF plan mercredi	300 000,00 €	-	-	-	-	300 000,00 €	-
		Région	39 364,92 €	-	-	-	-	39 364,92 €	-
		FCTVA bâtiment	217 533,00 €	-	-	1 065,28 €	64 935,47 €	151 532,25 €	-
		FCTVA aménagement extérieur	34 945,37 €	-	-	-	-	34 945,37 €	-
		CeA (partie agt ext - 15%)	26 628,69 €	-	-	-	-	26 628,69 €	-
		SIVOS (partie ext)	411 579,08 €	-	-	-	-	411 579,08 €	-
	624 608,63 €	Reste à charge CCOF	163 392,20 €	-	-	74 196,26 €	583 108,92 €	345 520,46 €	
Aménagement extérieur	3 276 803,24 €								
Groupe scolaire et accueil périscolaire HOFFEN				Dépenses engagées 2020	Dépenses engagées 2021	Dépenses engagées 2022	Dépenses engagées 2023	Dépenses à engager 2024	Dépenses à engager 2025
				-	-	6 676,55 €	905 990,46 €	2 738 001,46 €	
Projet	Coût projet TTC		Recettes Totales	Financement 2020	Financement 2021	Financement 2022	Financement 2023	Financement 2024	Financement 2025
Accueil périscolaire Hoffen	3 650 668,61 €	Part Hoffen	1 985 963,72 €	-	-	-	499 582,13 €	1 489 472,79 €	-
Projet sous maîtrise d'ouvrage intercommunale		DETR - prévisionnel 30%	393 284,99 €	-	-	-	117 985,50 €	275 299,49 €	-
Mobilier inclus (40 000€) à charge de la CCOF		CEA - prévisionnel 15%	249 705,73 €	-	-	-	124 852,87 €	124 852,87 €	-
		CAF - participation coût/place	231 000,00 €	-	-	-	57 500,00 €	173 250,00 €	-
		CAF Plan mercredi	220 000,00 €	-	-	-	-	220 000,00 €	-
		Région Grand-Est	273 078,19 €	-	-	-	81,06 €	68 188,49 €	204 808,64 €
		FCTVA	273 078,19 €	-	-	-	-	273 078,19 €	-
		Reste à charge CCOF	297 635,97 €	-	-	-	6 595,49 €	28 368,38 €	316 317,66 €
25% investissements fléchés en 2024 et 75% en 2025									
Multi-accueil HOHWILLER				Dépenses engagées 2020	Dépenses engagées 2021	Dépenses engagées 2022	Dépenses engagées 2023	Dépenses à engager 2024	Dépenses à engager 2025
				-	4 840,00 €	161 060,52 €	159 436,37 €	10 487,86 €	
Projet	Coût projet TTC		Recettes totales	Financement 2020	Financement 2021	Financement 2022	Financement 2023	Financement 2024	Financement 2025
Extension de la halle-garderie	335 790,75 €	CAF	221 000,00 €	-	-	43 700,00 €	71 400,00 €	105 900,00 €	-
Projet sous maîtrise d'ouvrage intercommunale		FCTVA	55 083,11 €	-	-	11 210,05 €	42 010,66 €	1 856,60 €	-
		Restant à charge CCOF	59 707,64 €	-	4 840,00 €	106 096,47 €	46 019,91 €	97 268,74 €	
Itinéraires cyclables				Dépenses engagées 2020	Dépenses engagées 2021	Dépenses engagées 2022	Dépenses engagées 2023	Dépenses à engager 2024	Dépenses à engager 2025
				-	39 401,32 €	692 386,17 €	1 979 211,75 €	229 063,09 €	
Projet	Coût projet TTC		Recettes totales	Financement 2020	Financement 2021	Financement 2022	Financement 2023	Financement 2024	Financement 2025
Plan vélo - travaux + MOE+passerelles	2 642 953,33 €	CEA	1 101 230,55 €	-	-	760 732,50 €	277 878,00 €	62 620,05 €	-
Plan vélo - acquisition foncière	35 000,00 €	Fonds mobiliés actives	771 060,00 €	-	-	160 478,27 €	386 363,72 €	224 218,01 €	-
Travaux supplémentaires Axe B	26 400,00 €	FCTVA	216 775,03 €	-	-	77 062,62 €	36 243,73 €	103 468,68 €	-
Total plan vélo	2 704 353,33 €	Autres sub (DETR/DSIL/FEADER)	-	-	-	-	-	-	-
IC Betschdorf - Rittershoffen	20 216,00 €	Refacturation CCSP/CCPW/CEA	34 269,75 €	-	-	-	-	-	-
Plan vélo - étude axe D	45 693,00 €	FCTVA	20 000,00 €	-	-	-	-	-	-
Suite axe D - frais MOE	2 790 262,33 €	Restant à charge CCOF	666 927,00 €	-	39 401,32 €	305 887,22 €	1 245 090,97 €	164 524,45 €	
Tourisme - stratégie de développement du territoire				Dépenses engagées 2020	Dépenses engagées 2021	Dépenses engagées 2022	Dépenses engagées 2023	Dépenses à engager 2024	Dépenses à engager 2025
				-	-	-	6 824,25 €	294 780,50 €	
Projet	Coût projet TTC		Recettes totales	Financement 2020	Financement 2021	Financement 2022	Financement 2023	Financement 2024	Financement 2025
Ecrans + mobilier + plateforme	301 604,75 €	CeA (AMM) - prévisionnel 30%	90 481,43 €	-	-	-	-	90 481,43 €	-
		FEDER	25 200,00 €	-	-	-	-	25 200,00 €	-
		Commune Soultz	10 000,00 €	-	-	-	-	10 000,00 €	-
		FCTVA	49 475,24 €	-	-	-	-	48 355,79 €	-
		Restant à charge CCOF	126 448,08 €	-	-	-	6 824,25 €	120 743,28 €	-
Modifications documents d'urbanisme				Dépenses engagées 2020	Dépenses engagées 2021	Dépenses engagées 2022	Dépenses engagées en 2023	Dépenses à engager 2024	Dépenses à engager 2025
				-	-	44 143,37 €	39 102,71 €	55 000,00 €	
Projet	Coût projet TTC		Recettes totales	Financement 2020	Financement 2021	Financement 2022	Financement 2023	Financement 2024	Financement 2025
Modifications documents d'urbanisme	55 000,00 €	FCTVA	9 022,20 €	-	-	8 704,37 €	9 842,40 €	9 022,20 €	-
Projet LDF Schwabwiller + PLU Memmelshoffen + autres		Restant à charge CCOF	45 977,80 €	-	-	35 439,00 €	29 260,31 €	45 977,80 €	
Signalétique ZAi				Dépenses engagées 2020	Dépenses engagées 2021	Dépenses engagées 2022	Dépenses engagées en 2023	Dépenses à engager 2024	Dépenses à engager 2025
				-	-	-	-	10 000,00 €	
Projet	Coût projet TTC		Recettes totales	Financement 2020	Financement 2021	Financement 2022	Financement 2023	Financement 2024	Financement 2025
Signalétique ZAi	10 000,00 €	FCTVA	10 000,00 €	-	-	-	-	-	-
		Acteurs économiques	10 000,00 €	-	-	-	-	10 000,00 €	-
		Restant à charge CCOF	-	-	-	-	-	10 000,00 €	-
Banque de matériel				Dépenses engagées 2020	Dépenses engagées 2021	Dépenses engagées 2022	Dépenses engagées en 2023	Dépenses à engager 2024	Dépenses à engager 2025
				-	-	5 537,04 €	2 392,76 €	5 000,00 €	
Projet	Coût projet TTC		Recettes totales	Financement 2020	Financement 2021	Financement 2022	Financement 2023	Financement 2024	Financement 2025
Banque de matériel	5 000,00 €	FCTVA	820,20 €	-	-	808,30 €	277,84 €	820,20 €	-
		Restant à charge CCOF	4 179,80 €	-	-	4 628,74 €	2 119,92 €	4 179,80 €	
Electroménager + Matériel informatique				Dépenses engagées 2020	Dépenses engagées 2021	Dépenses engagées 2022	Dépenses engagées en 2023	Dépenses à engager 2024	Dépenses à engager 2025
				-	-	4 670,50 €	8 162,50 €	25 000,00 €	
Projet	Coût projet TTC		Recettes totales	Financement 2020	Financement 2021	Financement 2022	Financement 2023	Financement 2024	Financement 2025
Matériel info + extincteurs péti + clim siège	25 000,00 €	FCTVA	4 101,00 €	-	-	766,15 €	1 092,70 €	4 101,00 €	-
		Restant à charge CCOF	20 899,00 €	-	-	3 904,35 €	7 069,80 €	20 899,00 €	
Accueil périscolaire à Rittershoffen et Soultz-sous-Forêts - études				Dépenses engagées 2020	Dépenses engagées 2021	Dépenses engagées 2022	Dépenses engagées en 2023	Dépenses à engager 2024	Dépenses à engager 2025
				-	-	-	-	30 000,00 €	
Projet	Coût projet TTC		Recettes totales	Financement 2020	Financement 2021	Financement 2022	Financement 2023	Financement 2024	Financement 2025
Sous maîtrise d'ouvrage intercommunale	30 000,00 €	FCTVA	4 921,20 €	-	-	-	-	4 921,20 €	-
Frais de MOE (taux prévisionnel de 12%) - avancée du projet 20% en 2024		Restant à charge CCOF	25 078,80 €	-	-	-	-	25 078,80 €	
Projet : 300m² à 2 000 € HT/m²									
Avances aux budgets annexes				Dépenses engagées 2020	Dépenses engagées 2021	Dépenses engagées 2022	Dépenses engagées en 2023	Dépenses à engager 2024	Dépenses à engager 2025
				-	-	-	85 000,00 €	905 000,00 €	
Projet	Coût projet TTC		Recettes totales	Financement 2020	Financement 2021	Financement 2022	Financement 2023	Financement 2024	Financement 2025
Avances budgets annexes	875 000,00 €		-	-	-	-	-	-	-
Parc Hallen (études...)	30 000,00 €								

	2021	2022	2023	2024	2025
Total des investissements	201 955,61 €	2 148 170,84 €	6 344 272,36 €	6 141 271,36 €	2 733 001,48 €
Montant total des investissements à financer	- 197 774,68 €	125 627,47 €	3 484 566,82 €	400 145,94 €	316 317,66 €

Envoyé en préfecture le 22/02/2024
 Reçu en préfecture le 22/02/2024
 Publié le 14/03/2024
 ID : 067-200040178-20240221-DCC2024_18-DE

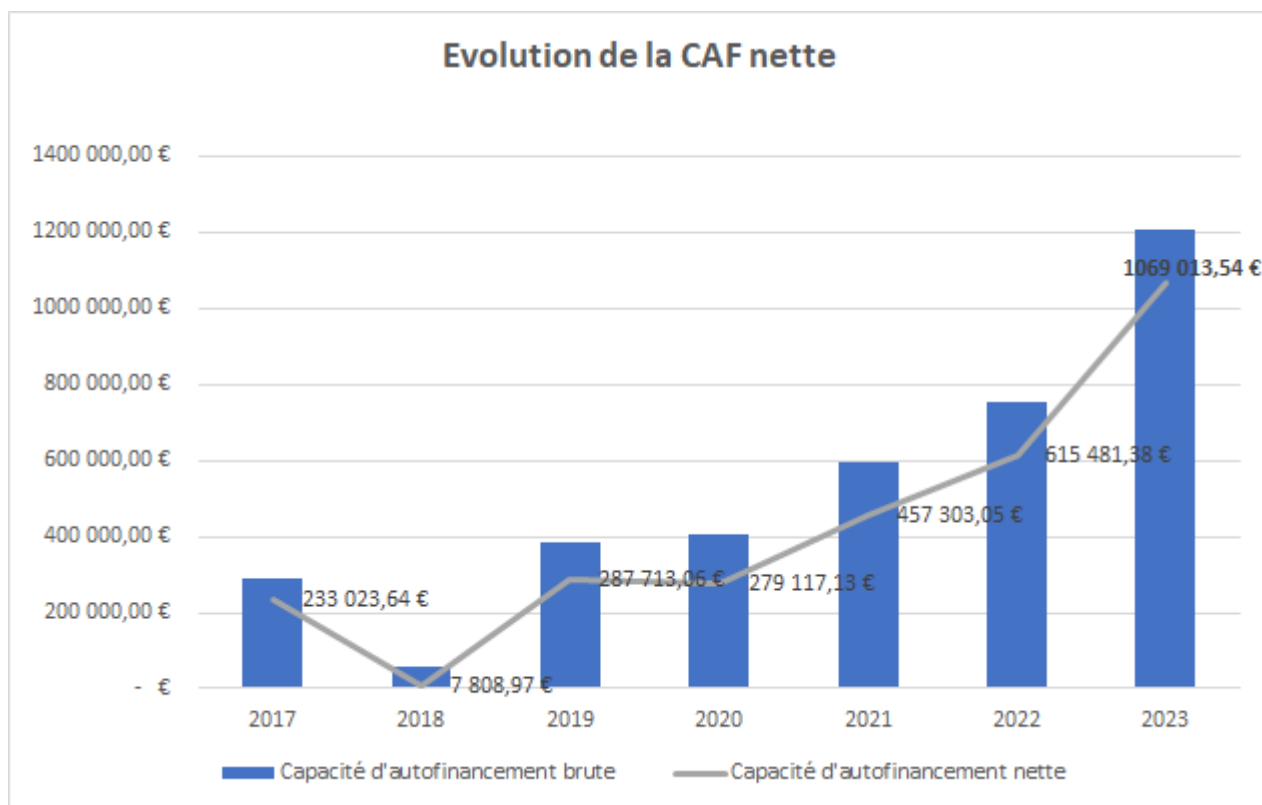
Pour 2024, les investissements prévisionnels sont estimés à 6 141 271,36 euros.

Nature des investissements	Montant en Euros
Périscolaire - Surbourg	217 535,79 €
Périscolaire – Betschdorf	1 341 547,56 €
Périscolaire – Schoenenbourg	2 111 865,96 €
Périscolaire - Hoffen	905 990,60 €
Multi-accueil - Hohwiller	10 487,86 €
Périscolaire – Rittershoffen & Soultz	30 000,00 €
Aménagement d'itinéraires cyclables	229 063,09 €
Tourisme	294 780,50 €
Modification PLU et PLUi	55 000,00 €
Signalétique ZAi	10 000,00 €
Banque de matériels	5 000,00 €
Mat informatique + électroménager	25 000,00 €
Avances aux budgets annexes	905 000,00 €
Total prévisionnel	6 141 271,36 €



- c. Le financement des investissements est assuré par :
- o La capacité d'autofinancement : CAF nette de 1 069 013,54 €

Envoyé en préfecture le 22/02/2024
 Reçu en préfecture le 22/02/2024
 Publié le
 ID : 067-200040178-20240221-DCC2024_18-DE

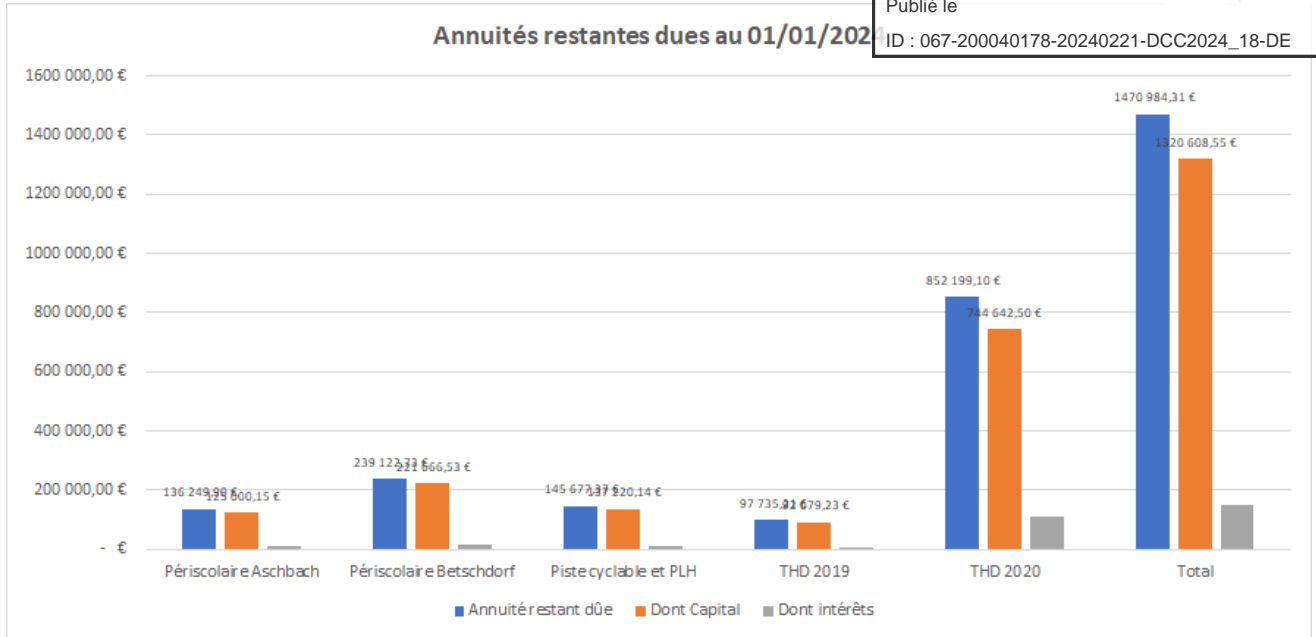


Une capacité d'autofinancement nette qui a tendance à se renforcer lors des derniers exercices.

- o Les subventions notifiées des partenaires Etat, CeA, Région Grand-Est et C.A.F.
- o Un désendettement progressif de la collectivité

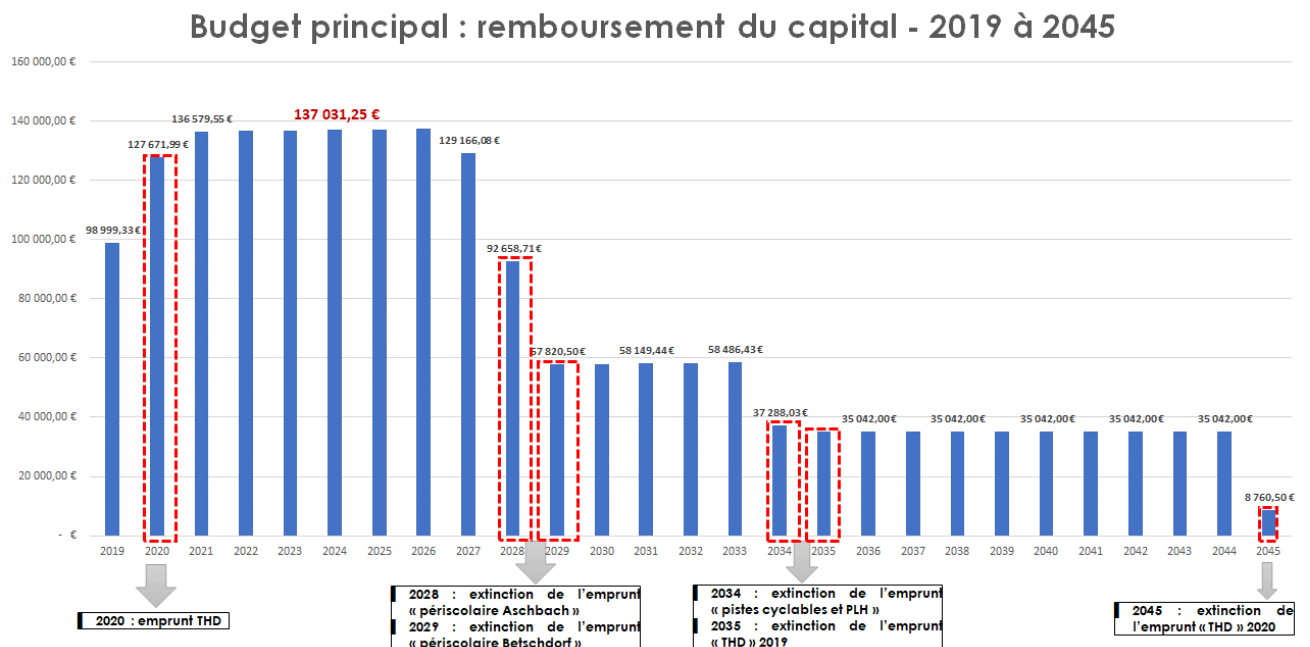
5 emprunts ont été contractés sur le budget principal de la collectivité, aux taux relativement bas, remboursement à capital constant pour la plupart, sur une période qui va de 15 à 25 ans.

Caractéristiques des emprunts	Montant de l'emprunt	Durée	Annuité versée au 31/12/2023	Dont capital	Dont intérêts	Annuité restant due au 31/12/2023	Capital restant dû au 31/12/2023	Annuité 2024 capital	Annuité 2024 intérêts
Périscolaire Aschbach	500 000€	40 échéances (4,5%) Du 31/12/2012 au 30/09/2027	535 312,35 €	374 999,85 €	160 312,50 €	136 249,90 €	125 000,15 €	33 333,32 €	5 062,50 €
Périscolaire Betschdorf	700 000€	40 échéances (3,15%) du 30/11/2013 au 28/08/2028	629 715,90 €	478 333,47 €	151 382,43 €	239 122,73 €	221 666,53 €	46 666,68 €	6 431,24 €
Piste cyclable + PLH	200 000€	40 échéances (1,18%) du 05/02/2019 au 05/11/2033	72 248,60 €	62 779,84 €	9 592,06 €	145 677,37 €	137 220,14 €	13 005,93 €	1 561,79 €
THD 2019	134 750€	40 échéances (1,17%) du 31/05/2019 au 28/02/2034	49 087,61 €	42 670,77 €	6 416,84 €	97 735,21 €	92 079,23 €	8 983,32 €	1 037,90 €
THD 2020	876 050€	100 échéances (1,36%) du 15/04/2020 au 15/01/2045	176 616,13 €	131 407,50 €	45 198,63 €	852 199,10 €	744 642,50 €	35 042,00 €	9 948,42 €
Total	2 410 800€		1 462 978,59 €	1 090 191,43 €	372 902,46 €	1 470 984,31 €	1 320 608,55 €	137 031,25 €	24 041,85 €



Encours de la dette au 31/12/2023	Total capital	Total intérêts	Total
	1 320 608,55 €	150 375,76 €	1 470 984,31 €

L'encours de la dette de la Communauté de communes se situe à 1 320 608,55 euros au 31 décembre 2023 contre 1,43 millions d'euros en 2022 soit une évolution de -9,4%. Pas de mobilisation d'emprunts nouveaux prévue en 2024 ce qui devrait permettre de poursuivre le rythme de désendettement.



o Les autres leviers : la fiscalité

Au regard des investissements lourds qui se profilent (cf tableau ci-dessus) et malgré les incertitudes actuelles et les taux relativement bas de l'intercommunalité, le Président estime qu'une action sur la fiscalité ne s'impose pas compte tenu des éléments présentés en matière de financement.

	Taux	BP 2023	CA 2023
Fraction TVA (ex TH)		571 465,00 €	558 571,00 €
Taxe d'habitation		24 012,00 €	25 647,00 €
Taxe foncière bâti	2,53%	468 227,00 €	486 599,00 €
Taxe foncière non bâti	11,11%	74 779,00 €	74 230,00 €
Etat – compensation TF		34 824,00 €	35 800,00 €
Att fonds départemental TP			53 527,06 €
Autres impôts locaux : IDL			41 391,00 €
CFE	23,79%	1 311 805,00 €	1 312 574,00 €
Total 1		2 485 112,00 €	2 588 339,06 €
CVAE (fraction compensatoire)		842 248,00 €	823 207,00 €
Etat – compensation au titre de la CET		579 653,00 €	579 653,00 €
IFER		53 921,00 €	54 500,00 €
TASCOM		145 324,00 €	152 320,00 €
Total 2		1 621 146,00 €	1 609 680,00 €
Total 1 + 2		4 106 258,00 €	4 198 019,06 €
Dotation de compensation		474 033,00 €	474 033,00 €
Dotation d'intercommunalité		219 098,00 €	219 098,00 €
Total 3		693 131,00 €	693 131,00 €
Attributions de compensation		- 2 699 961,00 €	- 2 699 961,00 €
Total 1+ 2 + 3 - AC		2 099 428,00 €	2 191 189,06 €

d. Les effectifs et les dépenses de personnel :

Au 31 décembre 2023 (données issues du bilan social), les effectifs présents s'élevaient à 5,5 agents équivalents temps plein (ETP). Les effectifs sont stables et il n'y a pas de perspectives de recrutement en 2024.

Catégorie	Composition du personnel au 31/12/2023		
	Titulaire	Contractuel	(ETP)
A	1		1
B	1	1	2
C	1	2	2,5
Total	4	2	5,5

Pour l'ensemble du budget principal et du budget de la régie dotée de la seule autonomie financière, le montant des dépenses allouées au personnel s'élève en 2023 à 298 500,90 euros.

Pour 2024, la dépense est estimée à 339 250 euros pour ajuster les dépenses en corrélation avec les ressources humaines en activité. Suite à une demande de disponibilité d'un agent, un poste est en effet resté vacant pendant 3 mois lors de l'exercice 2023. La prévision d'une potentielle nouvelle hausse du point d'indice est intégrée dans les dépenses 2024.

e. Point sur les budgets annexes :

Le budget de la Communauté de communes est composé de 10 budgets annexes et un budget complètement autonome à savoir le budget de la régie dotée de la seule autonomie financière (Régie ordures ménagères). Si ce dernier est complètement autonome, d'autres sont potentiellement financés par le budget général à l'instar du budget afférent à l'extension de la zone d'activités à Soultz-sous-Forêts et celui afférent au Centre Intercommunal d'Action Sociale. A noter la clôture du budget annexe de l'hôtel d'entreprises en 2023 suite à la vente du bâtiment en 2022.

Les autres budgets annexes n'appellent pas d'observations.